

Comte Léon M. de MOULIN-PEULLET

LA SUCCESSION ROYALE D'ARAUCANIE
ET L'ORDRE MACONNIQUE DE MEMPHIS
ET MISRAIM (RITE EGYPTIEN)

"La règle d'or de la conduite est la tolérance mutuelle, car nous ne penserons jamais tous de la même façon, nous ne verrons qu'une partie de la vérité et sous des angles différents"

(Mahatma GANDHI)

"A droit aller, nul ne trébuche "

(Devise des Thomelin)

LA SUCCESSION ROYALE D'ARAUCANIE
ET L'ORDRE MACONNIQUE DE MEMPHIS
ET MISRAIM (Rite Egyptien)

par
le Comte Léon M. de MOULIN-PEUILLET

Introduction

La publication, en 1962, dans le Cahier N°6 de l'Académie des Hautes Etudes Araucaniennes, de mon étude "Les Rois d'Araucanie et la Franc-Maçonnerie", a provoqué plus de réactions que je ne le pensais, ce travail n'étant, à l'origine, qu'une étude historique et rien de plus.

Elle a, notamment, amené un certain nombre de lecteurs à m'interroger sur l'actuelle succession memphisiste et misraïmite, l'état contemporain de ces Ordres maçonniques, etc.

En complément de ma première étude, voici, donc, un panorama impartial de la question, qui aboutit à une conclusion difficilement contestable, qui ne manquera pas d'étonner bien des lecteurs.

Ce travail a été mené avec le souci de la rigueur historique et je me suis efforcé d'étayer tous mes arguments, en toute circonstance, de citations d'auteurs ou de personnalités qualifiées, en citant mes sources.

Je pense que l'intérêt essentiel de ce "débroussaillage" d'une question qui paraît au premier abord singulièrement enchevêtrée, réside plus spécialement dans la mise en évidence de certains points demeurés obscurs au cours du dernier siècle.

Comme il semble que la plus ancienne initiation dans le monde méditerranéen ait été celle de l'Egypte, dont dérivent celles de la Grèce, de la Syrie, de l'Italie antique, etc., du moins en partie, il était intéressant de faire le point exact de la position actuelle des Ordres "égyptiens" de Memphis et de Misraïm.

Car on observera, dès l'abord, que bien que ces Ordres fussent toujours mentionnés, de nos jours, avec leurs noms conjoints, il y a lieu d'insister sur le fait qu'il s'agit au départ de groupes séparés, aux origines diverses.

Je procède, dans ce travail, suivant la méthode qui me semble la plus logique et qui consiste, en partant des actuelles successions, à remonter leurs origines. Là, s'établit le critère.

Il existe, actuellement à Paris, un groupe se réclamant de Memphis et Misraïm, animé par M. Amb....., qui présente une succession dont voici la teneur :

M. Amb....., aurait succédé à M. Henry Charles Dupont, M. Henry Charles Dupont aurait lui-même succédé à M. Chevillon, patriarche de l'Eglise Gnostique, mort assassiné par la Gestapo, M. Chevillon aurait succédé à M. Bricaud lors du décès de celui-ci, en 1934.

M. Bricaud, également évêque de l'Eglise gnostique, aurait succédé à Teder en 1918, lors du décès de celui-ci. Le fait est contesté par ceux qui déclarent que Teder n'avait pas fait de testament ni de désignation. Que Bricaud ait éprouvé le besoin de recevoir, en 1919, une charte de confirmation de Reuss (Memphis, Allemagne) et des U.S.A. (Memphis), semble confirmer cette thèse.

Teder avait succédé en 1916 au célèbre Dr. Gérard Encausse (Papus), lequel détenait le titre de Grand Hiérophante par une décision de Reuss (Memphis, Allemagne) en 1902.

C'est à cette époque que cette succession vint en France. En effet, Reuss tenait son autorité pour l'Allemagne de Yarker (Memphis, Angleterre et Irlande) qui lui avait délivré une charte en 1902.

Yarker avait été nommé par Harry Seymour (Memphis, Etats-Unis) en 1872, et avait pris le titre de Grand Hiérophante en 1902 en succession de delli Oddi (Memphis, Egypte)

Harry Seymour avait succédé en 1861 à Mac Lellan, premier G.: M.: de Memphis aux Etats-Unis, qui tenait lui-même son autorité d'une nomination de Marconis de Nègre, Grand Hiérophante, par une charte délivrée le 9 Novembre 1856.

Ici s'arrête cette "généalogie". Nous verrons plus loin d'où Marconis de Nègre détenait son "autorité". Retenons, pour l'instant, que c'est à Marconis de Nègre que remonte cette filiation, à laquelle nous donnerons le nom de FILIATION N°1.

°°

Au cas où cette filiation ne paraîtrait pas satisfaisante, ce groupe en propose une seconde, en partie basée sur la première, qui se résume ainsi :

Actuellement : Amb.....

	:	Henry Charles Dupont
	:	
1934	:	Chevillon
	:	
1918	:	Bricaud (dans les conditions ci-dessus rapportées)
	:	
1913 (?)	:	Reuss (Quid de Teder et Papus ?)
	:	
1902	:	Yarker (succédant, effectivement, comme Grand Hiérophante à delli Oddi en 1902 qui l'était depuis 1883)

1900 (?) delli Oddi (qui, nous l'avons dit, succéda à
la charge de Grand Hiérophante,
en 1883, et non en 1900. Il la te-
? : ? nait de son immédiat prédécesseur :
Salutore A. Zola -Memphis, Egypte)
1880 (?) Garibaldi (qui ne fut désigné comme Grand
Maître de Memphis et Misraïm uni-
fié qu'en 1881 :....)

Un commentaire s'impose sur cette prétendue filiation.

Il est très difficile que Garibaldi ait donné une succession à delli Oddi. En effet, celui-ci succédait à Salutore A. Zola, qui fut Grand Hierophante de 1874 à 1883, date à laquelle il démissionna de cette fonction en faveur de delli Oddi. Or la Grand Maîtrise de Garibaldi date, répétons-le, de 1881.

Salutore A. Zola était lui-même le successeur, en qualité de Grand Hiérophante, en 1874, de J. de Beauregard, nommé à la tête de Memphis (Egypte), en 1856, par ... Marconis de Nègre.

Or cette branche égyptienne de Memphis (sortie elle aussi de Marconis de Nègre) était pratiquement autonome depuis 1866, date à laquelle J. de Beauregard refusa d'accepter la Fédération temporaire faite par Marconis de Nègre de Memphis dans le sein du Grand Orient de France. A cette date, également, et durant cette fusion temporaire, Marconis de Nègre avait ramené à 33° les grades de Memphis, alors que de Beauregard maintenait les 95°.

Une transmission de delli Oddi à Yarker ne figure dans aucune histoire de l'Ordre de Memphis. On sait, par contre, que par une charte de 1890 delli Oddi donna une succession à Salvatore Sottile.

Pour manque de tradition historique et, surtout, pour non conformité de date, nous retiendrons comme fausse une filiation basée sur une transmission faite à delli Oddi par Garibaldi en 1880, alors que Garibaldi ne fut Grand Maître et Grand Hiérophante mondial qu'en 1881 !

Dans tous les cas, cette filiation erronée, que nous appellerons filiation N°2, remonterait, par un chemin ou un autre à Marconis de Nègre.

°°°

Bien qu'elle ne soit pas actuellement en activité -à notre connaissance-, nous citerons, encore, une filiation italienne qui survécut jusqu'en 1925. En voici la "généalogie" :

1921 Memphis est réveillé en Italie
par Macbean puis mis en sommeil en 1925
Il prétendait continuer Salvatore Sottile
1890 Salvatore Sottile
1883 delli Oddi
1873 Salutore A. Zola
1856 J. de Beauregard
1838 ... Marconis de Nègre (!)

Comme on peut le voir, toutes ces branches de Memphis remonte éternellement à Marconis de Nègre, dont, redisons-le, nous examinerons les bases plus loin. A cette dernière, éteinte, nous ne donnerons pas de numéro d'ordre.

°
° °

Il me faut, encore, citer un groupe très sympathique d'inspiration spiritualiste qui, sous le nom de Memphis et Misraïm, agit également en France et dont le Grand Hiérophante est M. H.D....., vivant dans le Jura.

Là, la succession invoquée, au travers de Probst-Biraben et Bozé de Lagrèze, aboutit également à Yarker, c'est à dire, antérieurement et suivant une filiation que nous connaissons bien, maintenant, à Harry Seymour, puis à Mac Lellan, puis... à Marconis de Nègre.

Nous donnerons à cette filiation le titre de FILIATION N°3.

°
° °

Pour toutes ces filiations (1,2 et 3) nous observerons qu'elle viennent toutes de Memphis et que Misraïm n'apparaît dans leur nom qu'à partir de 1881. Cette date a son importance.

En complément d'information, nous dirons, en ce qui concerne la filiation passant par Bricaud (filiation N°1 - 1918) que ce dernier ne fut pas admis au Convent de Bruxelles en 1934, ce qui confirme les doutes sur l'authenticité de sa filiation après Teder...

°
° °

Sur Memphis, enfin, nous signalerons la création, le 15 Février 1887, en Espagne d'un groupe, sous l'autorité du G.°. M.°. Gimeno y Catalán, auquel succéda, en 1894 Villarino del Villar, d'où sortit la Loge Humanidad de Lyon, qui intervint dans la nomination de Gérard Encausse aux cotés de Reuss en qualité de Grand Hiérophante, sans que nous ayons pu trouver d'où Gimeno y Catalán tenait des pouvoirs pour cette création.

°
° °

Nous résumons toutes ces filiations dans l'Ordre de Memphis, issues de Marconis de Nègre, à dater de 1838, dans le tableau ci-contre. On verra, en cette occasion, que celui-ci créa d'autres Grands Maîtres, dans d'autres pays, mais ceci est, au fond, comme nous allons le voir, très secondaire.

J.E. Marconis de Nègre
Grand Hiérophante de 1^{er}
Ordre de Memphis en 1838
+ en 1868

délivre des Chartes à :

Roumanie 1849

Londres 1851
Berjean
G. . . M. . .

New-York 1856
Mc Lellan
G. . . M. . .

Egypte 1856 Australie 18
J.de Beauregard
G. . . M. . .
refuse fédération
au GO en 1866
Grand Hiérophante
en 1869

Harry Seymour
G. . . M. . . 1861
rupture avec le
G.O. en 1869

Salutore A.Zola 1873
Grand Hiérophante 1874
Démissionné en 1883

Charte de H.Seymour en
faveur de Yarker G. . . M. . .
en 1872 qui succède à delli
Oddi comme Grand Hiérophante
en 1902 + 1913

Alexandre B.Mott
1874

delli Oddi
Grand Hiérophante 1883

succession non
succession connue
dissidente
de Calvin C.Burt
en 1874 sous le
nom de Rite Egyptien
de Memphis

Salvatore Sottile reçoit
en 1890 une charte à Palerme

succession interrompue

1921 réanimation par Macbean
G. . . M. . . Mise en sommeil
en 1925

nomme G. Pessina, charte à Reuss pour
G. . . M. . ., par ailleurs l'Allemagne en 1902
de Memphis Réformé en 1913 Grand Hiérophante
Italie, représentant de + 1924
Memphis à Naples. 1880

Gérard Encausse 1908
+ 1916

Teder (Detré)
1916 + 1918

???

Bricaud 1918

???

Chevillon 1934

???

Dupont

???

Amb....

Légende

... filiation connue

..? filiation supposée ou
interrompue

↓ confirmation par charte

L'ORDRE DE MEMPHIS

QUI ETAIT MARCONIS DE NEGRE ?

Comme nous pensons l'avoir démontré, toutes les organisations actuelles se réclamant du nom de Memphis et Misraïm sont issues de J.E. Marconis de Nègre, Grand Hiérophante en 1838.

Mais d'où venait l'Ordre de Memphis ? Si nous nous en reportons au récent ouvrage de René Alleau "Les Sociétés Secrètes" (Encyclopédie Planète, 1963), cet auteur déclare (p.234) : "Le rite de Memphis, inventé par Samuel Hoare.... En 1815, une loge : "Les disciples de Memphis", fut fondée à Montauban. Un an plus tard, elle "était mise en sommeil". En 1838, elle fut "réveillée" à Paris, etc..."

Comment Memphis fut-il réveillé, nous l'apprenons par le discours du F.° Dr. Chailloux, Grand Chancelier de l'Ordre de Misraïm en France, prononcé lors de la Fête d'Ordre, et publié sous le titre "Rite Oriental de Misraïm ou d'Egypte - Fête d'Ordre du 4 Aout 1889 - se trouve à Paris, aux temples maçonniques, 42, rue Rochechouart et rue Payenne, 5". Ce texte peut être consulté à la Bibliothèque Nationale à Paris, sous la cote 8° H 2553 :

"... Dans ce rapide aperçu, mes FF. °., je ne vous ai esquissé que les grandes lignes de l'Histoire de notre Rite. Cette histoire détaillée et complète viendra à son heure, écrite, cette fois, non par des détracteurs quand même du misraïmisme, comme le F.° Rebold, ou par des FF. °. exclus de nos LL. °., comme le F.° Ragon ou le F.° Marconis qui, lui, fut expulsé deux fois de nos Atel. °., à Paris d'abord, le 27 Juin 1833 sous le nom de Jacques Etienne Marconis, et à Lyon, ensuite, sous celui de Nègre, le 27 Mai 1838. Aussi ce F.°, pour se mettre à l'abri désormais de pareilles mésaventures, fonda, vous le savez, dans cette même année 1838, le Rite de Memphis, en 94 degrés, calqué sur le notre, et dont il se nomma naturellement !- le Grand Hiérophante, sublime maître de la Lumière..!"

Ainsi, voici donc l'origine de toutes ces branches de Memphis, que nous avons qualifiées de filiation N°1,2 et 3 : Elles sortent toutes de la création de Jacques Etienne Marconis de Nègre, expulsé par deux fois, sous deux noms différents de l'Ordre de Misraïm, proclamé Grand Hiérophante par ses propres soins, sans filiation ni légitimité. Ce qui, du même coup, annule toutes les prétentions établies à Memphis sur cette filiation.

L'usurpateur Marconis de Nègre tenta, en 1862, de donner quelque régularité à son Ordre de Memphis en fusionnant celui-ci avec le Grand Orient de France. Ceci est mentionné par J.Bricaud

dans un opuscule qu'il publia à Lyon en 1933 sous le titre : "Notes historiques (!) sur le Rite Ancien et Primitif de Memphis-Misraïm, Par J. Bricaud G.°. M.°. du Rite de M.°. M.°.". .

Bien entendu, il omet de citer l'opinion du F.°. Dr. Chailloux (op.cit.) qui ajoutait : "... Ce Rite n'eut, en France, du moins, qu'une existence de peu de durée, et, après diverses péripéties d'un médiocre intérêt, s'affilia, en 1862, au G.°. O.°. de France, avec lequel il fusionna..."

Nous avons mentionné, déjà, que J. de Beauregard, en Egypte, refusa cette Fédération, maintenant les 95° de Mémphis et nous ajouterons, enfin que Harry Seymour, aux Etats-Unis, rompit après la mort de Marconis de Nègre (1868) les relations avec le Grand Orient en 1869.

L'année suivante, d'ailleurs, édifié sur la valeur du Rite de Memphis de Marconis de Nègre et sur son fondateur, le Grand Orient portait ce jugement :

Lettre officielle du Grand Orient de France, datée du 24 Février 1870, adressée au Grand Maître Drummond de Portland : "Sachez la vérité au sujet du rite de Memphis du F.°. Marconis. Ce dernier s'est, jadis, attribué le titre de chef du nouveau rite, dit rite de Memphis, auquel il donna quatre vingt seize degrés. Il faisait des voyages, propageait son rite dans divers pays et, finalement, est retourné en France où il réussit encore à faire des dupes avec lesquels il put fonder trois loges. Ces loges furent fermées par la police. Leurs membres étaient d'honnêtes gens, qui ont agi en bonne foi..."

"Tout ce qui, par rapport à ce rite, est fait au nom du grand orient constitue un faux et je dénonce comme imposteur quiconque prétendrait agir au nom du grand orient pour le compte du rite de Memphis..." (Lettre signée par le chef du Secrétariat du G.O. parue dans le N°9 de "Masonic World", 1885).

La cause est donc entendue : Tout ce qui, dans notre tableau de la page 5 est issu de Marconis de Nègre, déclaré imposteur et par l'Ordre de Misraïm et par le Grand Orient de France, est sans aucune régularité ni bases historiques ou maçonniques.

Bien entendu, il n'est pas question de mettre en doute la bonne foi de ceux qui, actuellement, se réclament de cette succession. Leur conviction est parfaitement honorable. Il eut été prudent de leur part, cependant, de faire, avant nous, ce petit travail de recherche historique qui leur eut épargné une cruelle désillusion.

II
GARIBALDI, GRAND MAÎTRE DE
MEMPHIS ET MISRAÏM

Sous le nom de Memphis, toutefois, était réunis à Catane, en Sicile, des maçons parfaitement honorables, qui n'avaient rien à voir avec l'affabulation de Marconis de Nègre. Leur rite portait le nom de Rite réformé de Memphis. Ce groupe était animé, à l'Orient de Catane, par les Ill .°. FF .°. Sebastiano Cannizzaro, professeur; Guglielmo Pisani; Baron Ciancia; Rocco Camerata; Baron Scavazzo, Sénateur du Royaume, etc. Le Grand Maître en était le Duc Francesco Imbert, Grand Maître effectif et Grand Hiérophante et le Grand Maître honoraire Giuseppe Garibaldi, héros de l'union italienne. Le Grand Maître Adjoint était Giambattista Pessina.

Celui-ci était par ailleurs Grand Maître pour l'Italie de l'Ordre maçonnique de Misraïm ou d'Egypte, en parfaite entente avec les misraïmites français successeurs des frères Bédarride.

Il accepta même, en toute bonne foi, la représentation du Memphis de Marconis de Nègre que lui offrit Yarker en 1880, pour l'Italie.

Pour la première fois, les noms de Memphis et Misraïm se trouvaient réunis à titre personnel, et dans le seul cadre de l'Italie, en faveur d'une même personne.

C'est en fonction de ce fait que, en 1881, se produisit le grand événement qui devait unifier Memphis et Misraïm.

Pessina, ami de Garibaldi, Grand Maître de l'Ordre maçonnique de Misraïm pour l'Italie, ex-Grand Maître adjoint de l'Ordre de Memphis réformé (dont Garibaldi était le Grand Maître Honoraire), représentant de l'Ordre de Memphis de Marconis de Nègre pour l'Italie, proposa la fusion des deux Rites sous la Grand Maîtrise effective de Garibaldi, qui accepta.

Celui-ci prit alors le titre de : Souverain Grand Maître Impérial, Chef Suprême du Rite Antique et Primitif Oriental de Memphis et Misraïm ou d'Egypte sur toute la surface de la Terre.

Le grade de 97e fut créé en cette occasion en faveur de Garibaldi, Suprême Hiérophante, et Suprême Grand Conservateur.

Après une première réticence, due à la présence dans cette fusion de l'Ordre de Memphis de Marconis de Nègre dont les antécédents leur étaient bien connus -et pour cause !- les misraïmites français que dirigeait Osselin Père acceptèrent bientôt cette union sous l'influence et la garantie morale du nom prestigieux de Garibaldi.

Bien entendu, Yarker en Angleterre, Mott aux USA, s'empressèrent d'approuver au nom de Memphis de Marconis de Nègre, cette fusion qui, pensaient-ils pourrait peut-être les légitimer, celle du Grand Orient de 1862 ayant échoué dans les conditions que l'on sait.

Comme il était logique, Pessina, artisan de cette union, un an après, le 2 Juin 1882, à la mort de Garibaldi succéda de plein droit dans toutes les dignités, titres et grades de celui-ci, et en particulier au nouveau grade de 97°.

Bricaud (op.cit.) prétend que les Misraïmites français n'acceptèrent pas cette succession de Pessina. Ceci est formellement contrové. Si nous nous reportons aux appendices N°2 et 4 de notre précédent travail (pp.8-11), nous observons notamment que le document signé par Pessina nommant Achille d'Araucanie Grand Maître Général Honoraire et Membre effectif du Grand Conseil Suprême de la Fédération donné à Naples le 20 Février 1891 porte au dos du document, le 19 Novembre de la même année la mention manuscrite : "Vu et accueilli fraternellement par la Puissance Suprême du Rite Oriental de Misraïm pour la France, signé le Grand Président de la Puissance Suprême Jules Osselin, le Grand Chancelier Secrétaire Chailloux".

D'autre part, dans l'appendice N°4 les mêmes suprêmes autorités de l'Ordre pour la France reconnaissent pleinement le Prince Achille d'Araucanie au grade de 33°90°97, Souverain Grand Maître Général Honoraire, Membre de l'Impérial Grand Conseil de l'Ancien et Primitif Rite Oriental Memphis et Misraïm de Naples.

C'est à dire, en clair, que Jules Osselin et les Misraïmites français reconnaissaient à Pessina et le titre de Grand Maître de l'Ordre maçonnique oriental de Misraïm pour l'Italie et le titre de Grand Maître de l'Ordre antique et primitif de Memphis et Misraïm pour toute la surface de la Terre.

Un témoin de la réception du Prince Achille d'Araucanie à la Loge Le Buisson Ardent et Pyramides (fondée par les frères Bedarri-de) atteste de l'enthousiasme des participants : "Donc, le 19 Novembre (1891), le Roi et moi nous avons été reçus solennellement, avec les honneurs de la voûte d'acier, par l'ordre de Misraïm de Paris, qui, ce soir-là, eut un concours extraordinaire de FF.° de tous les Rites: Suprême Conseil Ecossais, Grand Orient de France, Grande Loge Symbolique écossaise..... C'est dans cette solennelle occasion que le roi a été élevé à la plus haute dignité maçonnique de Misraïm, par le baptême de Commandeur de l'Ordre des Chevaliers Défenseurs de la Maçonnerie Universelle..."

III

CONCLUSIONS

Si nous en croyons Bricaud (op.cit.) souvent mal informé, l'Ordre de Misraïm aurait disparu en France en 1902, année du décès du Prince Achille d'Araucanie.

Il s'éteignait à la même époque en Italie.

Mais, si Bricaud n'ignore pas qu'une charte fut délivrée par Pessina en faveur de C. Moriou en Roumanie, le 24 Juin 1881 auquel succéda I.T. Ulic en 1911 (la succession ultérieure, vraisemblablement éteinte, nous est inconnue), il ignorait tout des importants documents délivrés en faveur d'Achille d'Araucanie et notamment la Charte de notre appendice N°6, du 3 Mars 1891, qualifiant S.M. Achille Ier "es qualité" de Roi de ses Etats, situés dans l'hémisphère austral, à créer un Souverain Grand Conseil Général de Memphis et Misraïm, (Rite Egyptien) "quand il le jugera opportun..."

Comme titulaire de cette charte, comme Grand Maître Souverain Honoraire et Membre effectif du Suprême Conseil Impérial de la Confédération, reconnu et accepté par la puissance Suprême de Misraïm en France, comme membre de la Loge le Buisson Ardent et Pyramides aux travaux de laquelle il participa, Achille d'Araucanie réunissait en sa Personne toutes les qualités et les droits requis pour créer l'Obéissance australe du Rite Antique et Primitif de Memphis et Misraïm, ce qu'il fit.

A la tête de cette obéissance, se situe, comme dans de nombreux Etats monarchiques (la Suède par exemple), de jure, le détenteur de la succession monarchique araucanienne.

En lui se trouvent réunies les grandes traditions des fondateurs du Rite Egyptien à Naples en 1747, des frères Bedarride et de Garibaldi. Au travers de cette succession monarchique s'est transmise cette Grand Maîtrise maçonnique. Comme notre enquête historique l'a démontré, elle est la seule invocable sans contestation possible, de nos jours.

Son actuel détenteur jugera-t-il bon de faire usage de ce droit indiscutable à la succession d'une grande lignée initiatique, unique à pouvoir faire usage de la Charte du grand Maître Pessina, dernière émanation connue de l'Ordre de Misraïm ?

Nous croyons que la parole est, surtout, en cette matière, aux maçons qui souhaitent ne pas voir disparaître perpétuellement en sommeil la seule branche authentique du Rite Egyptien...